



## 20 ACTIONS POUR LA FORÊT, LE PASTORALISME ET LES CIRCUITS COURTS



© Mairie de Sallanches

**Georges Morand**

Maire de Sallanches, Président de la CCPMB

**P**our commencer, les neuf maires s'associent à moi pour vous souhaiter une excellente santé et une année de sérénité.

2018 a été une année intense. Nous avons poursuivi nos engagements. Nous avons énormément progressé et agi en faveur de la qualité de l'air, comme vous avez pu le constater dans le bulletin du mois de novembre. Mais notre activité au sein de la CCPMB ne se résume pas aux actions environnementales. Nous poursuivons nos projets de développement du territoire. Les travaux de mises en conformité des déchèteries sont désormais terminés. Nous avons poursuivi l'uniformisation de la collecte des déchets avec l'installation de nombreux points d'apport volontaire semi-enterrés dans la Plaine et le Val d'Arly (Praz-sur-Arly, Megève, Demi-Quartier, Comboux, Domancy, Passy, Sallanches).

Conscient que les habitants connaissent peu ou mal nos activités, nous avons décidé d'adapter notre communication. Nous avons choisi de consacrer chaque nouveau numéro du magazine intercommunal à une thématique unique. Ce premier numéro de l'année vous présente nos actions liées à la forêt, au pastoralisme et à l'agriculture. Il est primordial que vous connaissiez ces réalisations. Sans la CCPMB, les communes ou les exploitants ne toucheraient pas certaines aides.

**« Je vous invite à suivre  
régulièrement notre actualité.  
Elle sera riche en 2019 »**

Nous franchissons également une nouvelle étape en matière de protection de la qualité de l'air. Nous consacrons des moyens importants à la rénovation énergétique des logements avec la naissance de notre plateforme « info énergie ». Nous avons recruté un conseiller pour vous accompagner dans toutes vos démarches. Je vous invite à le contacter pour exposer vos projets de rénovation. Et bien sûr, nous poursuivons aussi tous les projets déjà engagés.



**Pays du Mont-Blanc**  
communauté de communes

p.2-3

**L'actualité de votre  
intercommunalité**

p.4

**Soutenir efficacement le territoire  
et ses différents acteurs**

p.5

**La forêt**

p.6

**Le pastoralisme**

p.7

**Les filières courtes**

p. 8

**L'image à retenir**

# L'ACTUALITÉ DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ



**Vous avez été nombreux à participer aux animations organisées l'été dernier dans le cadre de la candidature au Pays d'Art et d'Histoire.**

**À découvrir : un nouveau programme d'activités est en préparation pour 2019.**

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

### 60 % des dépenses

#### DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

prises en charge en moyenne pour les bénéficiaires du programme « Habiter Mieux ». Cette opération vous aide à financer les travaux nécessaires pour réduire la consommation énergétique de votre habitation : changement de fenêtres, isolation du logement...

*(Sous conditions de ressources).*

## THERMOKIT



Profitez de l'hiver pour réaliser un diagnostic énergétique de votre habitation afin de cibler d'éventuels travaux de rénovation à envisager.

Que vous soyez propriétaire, locataire ou syndic, la communauté de communes vous permet d'emprunter gratuitement une panoplie d'outils de mesure pour débusquer les déperditions d'énergie de votre logement.

**POUR EN SAVOIR PLUS**

**☎ : 04 50 78 12 10**

## FORFAITS DE SKI



Habitant-es du Pays du Mont-Blanc âgé-es de moins de 19 ans, il est encore temps de vous procurer un Pass'Scolaire pour profiter à prix réduit de toutes les stations de ski du territoire.

**Vous pouvez également accéder aux remontés mécaniques ouvertes l'été à condition d'avoir récupéré votre Pass' avant la fin de la saison d'hiver.**

Pour limiter les files d'attente aux caisses des remontées mécaniques, les Pass'Scolaires ne seront délivrés ni pendant les week-end, ni pendant les vacances scolaires, toutes zones confondues.



**POUR EN SAVOIR PLUS**

**Rendez-vous dans votre mairie**



**2660 ENFANTS  
INSCRITS AU SERVICE  
DE TRANSPORT SCOLAIRE**  
pour l'année 2018 / 2019

## ORDURES MÉNAGÈRES

Les mazots et conteneurs aériens du Val d'Arly sont progressivement supprimés au profit de points de collecte en conteneurs semi-enterrés.

Ces travaux s'inscrivent dans une réorganisation complète de la collecte des ordures ménagères. L'implantation des nouveaux points va permettre de rationaliser les circuits des camions qui parcourront ainsi moins de kilomètres, permettant de réduire le coût des collectes mais aussi les rejets de polluants dans l'atmosphère.

Le tri des déchets sera également facilité puisque chaque point propose des conteneurs pour les ordures ménagères, le verre et les déchets recyclables, ce qui n'était pas systématique auparavant.

De plus, ces nouveaux points seront plus propres et plus sûrs pour les usagers venus déposer leurs poubelles.

### Quantité moyenne de déchets récoltés par mois / habitant

ORDURES MÉNAGÈRES		VERRE	
Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison
			
23 kg	34 kg	4 kg	7 kg



OPÉRATION SOUTENUE PAR

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

## J'❤️ MON TERRITOIRE, J'EN PREND SOIN !

### 💡 TRIEZ VOS DÉCHETS ET DÉPOSEZ-LES DANS DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE.

- Dans le bac jaune : les emballages ménagers (briques alimentaires, cannettes aluminium, bouteilles plastique, petits cartons et papiers).
- Dans le bac vert : les contenants en verre sans bouchon.
- Dans le bac des ordures ménagères : les déchets ménagers non recyclables.

Tous les autres déchets, **y compris les gros cartons, le petit électroménager et les encombrants** doivent être déposés dans l'une des 4 déchèteries du territoire (Megève, Passy, Saint-Gervais ou Sallanches). Accès réservé aux véhicules inscrits, gratuit pour les particuliers. **Attention, les dépôts sauvages sont passibles de 1500 € d'amende.**

### 💡 EN VOITURE, COUPEZ VOTRE MOTEUR À L'ARRÊT, Y COMPRIS POUR LES COURTES PAUSES (À LA BOULANGERIE, À L'ÉCOLE, AUX POUBELLES...)



## SENTIERS RAQUETTE



En hiver aussi, profitez des sentiers de randonnée du Pays du Mont-Blanc ! Procurez vous gratuitement le topo-guide *Raquettes au Pays du Mont-Blanc* dans vos offices de tourisme. Il vous propose **65 itinéraires** pour découvrir les **320 km** de sentiers spécialement aménagés et balisés pour vous permettre de vous promener sereinement en raquettes.



Serge Revenaz : Vice-Président en charge de l'agriculture, du pastoralisme et de la forêt

## SOUTENIR EFFICACEMENT LE TERRITOIRE ET SES DIFFÉRENTS ACTEURS

### Que représentent les projets en lien avec la forêt, l'agriculture et le pastoralisme pour la CCPMB ?

C'est un engagement fort mais souvent méconnu de notre intercommunalité. Moi-même avant de devenir Vice-président, je n'imaginai pas le nombre de projets réalisés pour soutenir l'agriculture, le pastoralisme et la forêt.

### Pouvez-vous nous dire sur quoi porte cet engagement ?

Nous consacrons plus de 300 000 € à l'agriculture, au pastoralisme et à la forêt (dont 78% pour l'abattoir) mais pas seulement. Notre chargée de mission - madame Pissard\* aide les acteurs du territoire à faire aboutir leurs projets (certaines actions peu coûteuses permettent souvent de soutenir efficacement les filières forestières et agricoles). Je m'attache aujourd'hui à faire connaître nos engagements.

### Pouvez-vous nous donner quelques exemples de réalisation.

Les propriétaires forestiers ont besoin d'être bien informés pour assurer la mise

en valeur des forêts, leur bonne gestion et envisager des actions concrètes d'entretien. Le Centre Régional de la Propriété Forestière assure ce rôle pédagogique sur le territoire grâce à notre soutien financier. Nos écoliers participent également à des ateliers de découverte de l'alpage et de l'agropastoralisme grâce au soutien de la Région et de l'Europe et à l'intervention de la Société d'Économie Alpestre - notre partenaire.

### Quel rôle joue la CCPMB dans ces projets ?

Nous sommes moteurs pour initier des projets et rechercher des financements à l'échelle intercommunale. L'élaboration de projets collectifs facilite l'obtention de conseils et de soutiens financiers.

Nous travaillons aussi pour que le territoire intègre des opérations de plus grande envergure qui peuvent nous être bénéfiques.

### Quelle est la tendance actuelle des projets développés ?

Nous sommes convaincus de la nécessité de valoriser le rôle environnemental des activités agricoles et forestières. Nous oublions souvent que les espaces agricoles et forestiers sont essentiels aux dynamiques écologiques, à la circulation des animaux, au stockage du CO<sub>2</sub>...

En préservant ces espaces, nous participons à la protection de la biodiversité et de notre environnement.

### Les agriculteurs et les forestiers participent donc à la défense de l'environnement, c'est bien cela ?

C'est tout à fait ça. Valoriser et entretenir la forêt, les alpages et les espaces agricoles, c'est protéger la biodiversité. Développer les circuits courts, c'est limiter la pollution générée par les déplacements... C'est la base de nos engagements actuels.

### Serge Revenaz

- Septembre 2016 : Maire de Domancy et vice-président de la CCPMB
- Automne 2017 : table ronde sur les circuits courts avec les professionnels de la restauration.
- Été 2018 : visite de chantier forestier à Demi-Quartier
- Mai 2018 : journée de regroupement des classes participantes au projet « Un berger dans mon école »
- Janvier 2019 : démarrage d'une nouvelle Délégation de Service Public de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc



### \*Aline Pissard

Chargée de mission agriculture et forêt

Elle accompagne les projets agricoles et forestiers développés sur territoires des communautés de communes Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix Mont-Blanc. Elle réunit des professionnels lors de tables rondes et mène des études. L'Europe et la Région Auvergne-Rhône Alpes participent au financement de son poste.

### CONTACT

06 30 07 20 42 - a.pissard@ccpmb.fr

## 16 élus

### MEMBRES DE LA COMMISSION AGRICULTURE, PASTORALISME ET FORÊT

travaillent sur ces questions  
tout au long de l'année.



# LA FORÊT

## INNOVER PAR LE COLLECTIF

La forêt occupe une grande surface du territoire mais n'avait pas fait l'objet d'attention particulière. C'est pourquoi la communauté de communes a mis en place une charte forestière en 2009. Elle l'a mise à jour et renouvelée en 2016 pour les cinq ans à venir. Cette charte permet entre autres aux propriétaires de forêts privées de bénéficier d'un accompagnement du Centre Régional de la Propriété Forestière.

Cette sensibilisation a permis de voir éclore d'autres projets : création d'une association de gestion (voir encadré), réalisation de chantiers collectifs, restructuration foncière...

En parallèle, l'Union des propriétaires forestiers a développé son activité, passant de 26 adhérents en 2012 à 140 en 2018.

**1/3** DU TERRITOIRE  
COUVERT DE FORÊTS  
au Pays du Mont-Blanc  
(CCPMB + CCVCMB)

**65 %** DES SURFACES  
FORESTIÈRES  
appartiennent à des propriétaires  
privés au Pays du Mont-Blanc,  
ce qui représente 16 668 ha

Notre partenaire : **LE CRPF** (chiffres 2017)

Le Centre Régional de la Propriété Forestière renseigne les propriétaires de forêts privées sur les bonnes pratiques de gestion de leurs parcelles. Il les aide également à se regrouper pour mener des projets collectifs, réalisables uniquement à une échelle plus grande que la parcelle individuelle.

**23**  
CHANTIERS  
organisés

**4645 m<sup>3</sup>**  
DE BOIS  
exploités

**5 projets**  
DE DESSERTE  
accompagnés

**13 727 €**  
D'AIDES  
de la CCPMB / an

CONTACTEZ LE TECHNICIEN FORESTIER MISSION MONT BLANC

Freddy Contat - 04 50 25 73 43 / 06 08 36 45 59

## VALORISER LE RÔLE DE LA FORÊT



POUR SOUTENIR SYLV'ACCTES

[www.sylvacctes.org](http://www.sylvacctes.org), rubrique Projets en cours

## UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE

La commune de Demi-Quartier abrite la première Association Syndicale Libre de Gestion Forestière du Pays du Mont-Blanc (ASLGF de Plein Rocher). Fondée par un groupe de propriétaires motivés, elle a permis notamment la création de voiries forestières avec le soutien de la commune et la rédaction d'un plan simple de gestion du massif forestier correspondant.

**24** PROPRIÉTAIRES membres  
**47,5** HECTARES DE FORÊT représentant 50 parcelles  
**3,2 km** DE VOIRIE CRÉÉE (route et piste)



Visite du chantier de création d'une voirie forestière à Demi-Quartier organisée par l'ASDEFS et le Pôle Excellence Bois

Grâce à la photosynthèse, les forêts capturent du CO<sub>2</sub> et le stockent dans les fibres du bois. Les arbres sur pied maintiennent le CO<sub>2</sub> captif et empêchent son retour dans l'atmosphère. Le bois utilisé pour la construction par exemple, continue à jouer ce rôle. Au contraire, le bois mort relâche le CO<sub>2</sub> en se décomposant ou lors de la combustion (chauffage). Une gestion responsable permet donc de maximiser les capacités de stockage des forêts.

L'association Sylv'ACCTES propose aux entreprises et aux collectivités désireuses de compenser leurs émissions carbone de financer des travaux de gestion forestière dans le cadre de leur politique « Responsabilité Sociale des Entreprises » ou de leur plan climat.

Expérimenté dès 2013 au Pays du Mont-Blanc, le travail de Sylv'ACCTES englobe maintenant une douzaine de massifs emblématiques d'Auvergne-Rhône-Alpes. Sans équivalent en Europe, ce dispositif est aujourd'hui reconnu d'intérêt général.

# LES ALPAGES

## SOUTENIR LA VIE DANS LES ALPAGES

Depuis longtemps, les éleveurs conduisent leurs troupeaux en alpage. Cette pratique a contribué à l'émergence d'un écosystème riche et unique. Dès 2009, la CCPMB s'est engagée pour maintenir ces espaces.

Pour améliorer les conditions de vie sur l'alpage et valoriser ce milieu, la CCPMB mobilise des financements auprès de La Région Auvergne-Rhône-Alpes ou de l'Union Européenne pour la mise en place de système d'approvisionnement en eau, la réalisation de travaux d'aménagement d'accès, la création ou la rénovation de logement par exemple.

Les projets permettant la conservation de ces milieux naturels exemplaires, sont soutenus par le conseil départemental de Haute-Savoie, quand ils sont réalisés par des Associations Foncières Pastorales ou par des communes.

L'Union Européenne et l'État encouragent les pratiques agricoles respectueuses dans les espaces pastoraux à valeur

environnementale reconnue, dans les zones Natura 2000 notamment.

À partir de cette année, les alpages pourront bénéficier d'un nouveau soutien du Conseil Savoie Mont-blanc pour les investissements productifs liés aux étables, au matériel de traite ou de transport du lait ...

La CCPMB valorise également les alpages via des actions pédagogiques dans les écoles. L'opération « Un berger dans mon école » permet chaque année de sensibiliser 250 enfants.

### OPÉRATIONS SOUTENUES PAR



### FAIRE RENAITRE UN ALPAGE

Un premier pas a été franchi dans la restauration de l'Alpage de Jovet situé aux Contamines-Montjoie. Un gros travail de débroussaillage combiné à l'installation d'un troupeau de moutons gardé a permis le rétablissement d'un écosystème favorable à la fois au Tétrás-Lyre - oiseau emblématique des Alpes - et à la pratique d'une activité pastorale.

Cette action financée en partie grâce aux démarches de la CCPMB telles que le Plan Pastoral Territorial ou le projet Agro Environnemental et Climatique à pour but de rétablir progressivement la cohabitation des différents usagers de l'alpage : faune sauvage, éleveurs et leurs animaux, randonneurs...

Visite de l'alpage Jovet en cours de réouverture aux Contamines-Montjoie



# LES CIRCUITS COURTS

## S'APPROVISIONNER AU PLUS PRÈS

Les réglementations évoluent pour encourager le développement des approvisionnements bio et/ou locaux. Les restaurants scolaires s'en sont saisi pour développer des partenariats avec les producteurs locaux.

La CCPMB a participé à cette dynamique en organisant des rencontres entre les professionnels du secteur alimentaire pour les inciter à développer le travail en commun, avec l'aide des chambres consulaires (CCI, Chambre d'agriculture...).

Elle anime désormais un réseau regroupant des organismes de restauration collective dont les restaurants scolaires. Plusieurs fois par an, ils évoquent des questions telles que les filières locales d'approvisionnement.

### Notre partenaire : LA SICA

La Société d'Intérêts Collectifs Agricoles du Pays du Mont-Blanc collabore avec les intercommunalités du Pays du Mont-Blanc pour éditer le dépliant Partagez des instants nature avec les agriculteurs du Pays du Mont-Blanc et promouvoir les fermes qui proposent de l'accueil ou des ventes directes de leurs produits.

Ce partenariat permet également de soutenir le service de remplacement des agriculteurs et d'aider des projets collectifs déployés par différentes structures agricoles. Par exemple, en 2018, la SICA a lancé une réflexion sur l'évolution de l'agriculture au Pays du Mont-Blanc pour les 30 prochaines années.



## UN LYCÉE À LA POINTE

Le lycée de Combloux a progressivement développé la part locale de son approvisionnement jusqu'à atteindre environ 60% d'aliments bio ou locaux dans la production des repas qu'il distribue sur place et dans d'autres établissements du territoire.

Cette démarche née d'une volonté partagée des responsables éducatifs et du chef cuisinier est un bel exemple.

D'autres structures du territoire (à Saint-Gervais par exemple) ont également opté pour un approvisionnement majoritairement local.



© Lycée HB de Saussure

**950**  
REPAS PRÉPARÉS  
en moyenne par jour

**60%** DE PRODUITS BIO  
ET/OU LOCAUX  
dans les préparations

## VALORISER LES VIANDES LOCALES

En maintenant et en modernisant l'abattoir du Pays du Mont-Blanc situé à Megève, la CCPMB a permis l'émergence d'une filière viande locale.

Depuis sa réouverture fin 2012, l'activité de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc a fortement progressé puisqu'en 2017 cette structure gérée par un collectif d'agriculteurs locaux, a traité 563 tonnes de viande dont 400 tonnes découpées. Cette réussite est également rendue possible par l'engagement de bénévoles qu'il convient de remercier.

En complément, la viande est vendue aux établissements du département (lycée, collèges, écoles, MFR...). La société de commercialisation fait même partie de la plateforme logistique MIAM, située dans le bassin annécien. Cette dernière regroupe de nombreux producteurs de fromages, fruits et légumes, viandes... des deux Savoies.



## L'ABATTOIR ATTENTIF AU RESPECT DES ANIMAUX

La législation impose aux abattoirs de bénéficier d'un agrément sanitaire pour fonctionner. Celui-ci fait l'objet d'un contrôle régulier par les services vétérinaires de la Direction Départementale de la Protection des Populations. Chaque jour d'abattage, leurs techniciens sont présents pour veiller au respect des procédures. L'abattoir du Pays du Mont-Blanc répond toujours aux normes de plus en plus draconiennes en termes de bien-être animal. Pour cela, l'accent a été mis sur la formation du personnel et l'amélioration des procédures.

**1 site**  
DE VENTE  
EN LIGNE  
et des points de  
distribution locaux

**224**  
AGRICULTEURS  
principalement  
originaires des Savoies  
font appel aux services  
de l'abattoir

**15**  
EMPLOYÉS  
font fonctionner  
l'abattoir  
et la structure  
commerciale



## L'IMAGE À RETENIR

La Com Com aux côtés des Moussaillons et des familles d'enfants porteurs de handicap



Inauguration des nouveaux bâtiments du multi-accueil **Les Moussaillons** à Sallanches le 7 novembre 2018. Cette structure qui accueille à la fois des enfants valides et des enfants en situation de handicap a pu se doter de locaux mieux adaptés à son activité grâce à l'aide de la CCPMB et du Département de Haute-Savoie. À cette occasion, l'engagement du personnel de la structure et des bénévoles a été particulièrement salué. (Voir dossier spécial dans le bulletin n° 19)

### DÉCHÈTERIES

**Horaires d'ouverture des déchèteries jusqu'au 31 mars (fermées les jours fériés)**

**MEGÈVE** : Du lundi au samedi - 8h15 / 11h45 et 13h30 / 18h15.

**PASSY** : Lundi - 14h / 18h. Du mardi au samedi - 9h / 12h et 14h / 18h

**SALLANCHES** : Du lundi au vendredi - 8h30 / 12h et 13h30 / 17h.  
Dimanche - 10h / 12h.

**SAINT-GERVAIS** : Lundi, jeudi et vendredi - 14h / 18h.  
Mercredi et samedi - 10h / 12h et 14h / 18h.

**Pensez à inscrire vos véhicules pour accéder aux 4 déchèteries du Pays du Mont-Blanc. Accès gratuit pour les particuliers.**

**Réservé aux habitants et entreprises du territoire ou aux entreprises ayant un chantier sur le territoire.**

### QUALITÉ DE L'AIR

À retrouver quotidiennement sur la page d'accueil [www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr)

### EMPLOI

Les offres de la CCPMB et des 10 communes à retrouver sur [www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr)

### PENSION CANINE

Réservez une place pour votre chien à la pension gérée par la CCPMB sur [www.pension-canine-mont-blanc.com](http://www.pension-canine-mont-blanc.com)

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Rencontrez notre conseiller info énergie le mercredi de 10h à 14h et de 15h à 19h et le vendredi de 7h à 11h



#### APPRENDRE À CONNAÎTRE TON ENVIRONNEMENT ET TON TERRITOIRE AVEC :

- le **Réseau de valorisation et de développement des actions environnementales** qui a réalisé 186 interventions dans les écoles en 2017 et participé à l'animation d'événements organisés par l'Inspection académique (Festiscience...).
- les **Séjours transfrontaliers** des randonnées de découverte de l'Espace Mont-Blanc pour 12 jeunes de 12 à 16 ans chaque été.
- l'opération « **Un berger dans mon école** » pour découvrir les métiers de l'élevage.



#### TE DÉPLACER AVEC :

- le **service de transport scolaire** organisé par la CCPMB.
- le **transport à la demande Montebus** pour te déplacer facilement à partir de la classe de 6<sup>e</sup>.

#### UTILISER UN MATÉRIEL INFORMATIQUE BIEN ENTRETENU À L'ÉCOLE AVEC :

- le **service informatique de la CCPMB** qui gère le matériel informatique des écoles primaires du territoire.



#### TE DIVERTIR ET FAIRE DU SPORT AVEC :

- le **Festival des Petits Asticots** soutenu par la CCPMB.
- le **Pass Scolaire** pour profiter toute l'année des remontés mécaniques à prix réduit.
- les **Clubs Sportifs** soutenus par la CCPMB (le District de ski du Mont-Blanc, le combiné nordique au Pays du Mont-Blanc la section saut à ski du ski club des Contamines et le Sporting Hockey Club 74).

#### ÊTRE AIDÉ EN CAS D'IMPRÉVU AVEC :

- l'association **l'école à l'hôpital** soutenue par la CCPMB pour t'aider à poursuivre ta scolarité en cas d'hospitalisation.
- la **halte-garderie Les Moussaillons** accueille des enfants en situation de handicap (68 800 € d'aide de la CCPMB).
- la **médecine scolaire** hébergée par la CCPMB.

#### DÉBUTER TA VIE PROFESSIONNELLE AVEC :

- la **Mission Locale Jeune** (55 670 € d'aides annuelles de la CCPMB).